

Action Paris17

Association loi 1901

mercredi 9 novembre 2005 à 19h30

au Café Le Mistral

50, rue Guy Moquet – Paris 17^e

Actions durables pour nos quartiers

Le développement durable, qu'est-ce que c'est ?
Localement, en milieu urbain, comment peut-on agir ?

Présentation des initiatives et des activités des associations
**VIVACITÉS Île-de-France et
L'INTERLOQUE**

Remerciements.....	p. 2
Compte-rendu.....	p. 3
Résumé linéaire des débats	
À propos d' Action Paris17.....	p. 7

Remerciements

Merci à Patrick Neveu, ancien Président, et à Barbara Houalet, coordinatrice du réseau Vivacité, pour la clarté de leur présentation et pour leurs interventions tout au long du débat.

L'association VIVACITÉS Île-de-France regroupe des personnes désireuses de communiquer sur la ville. Elle propose des formations à l'éco-citoyenneté. Elle organise des balades urbaines pour redécouvrir un quartier sous différents angles.

« Regarder, appréhender et comprendre un territoire, c'est prendre conscience et reconnaître sa complexité. »

www.vivacites-idf.org

Tél. 01 46 70 95 78

Merci à Giancarlo Pinna, chef du projet développement durable, pour la richesse de sa présentation et pour ses interventions tout au long du débat.

L'association L'INTERLOQUE agit localement pour valoriser des personnes exclues du monde du travail. Elle leur propose des activités pour transformer des matières usagées en objets de décoration et met en place des dispositifs urbains de proximité : ramassages, collectes, propreté de la voie publique...

« Valoriser le territoire et l'individu qui l'habite en appliquant au milieu urbain des stratégies de développement durable efficaces. »

7ter rue de Trétaigne, 75018 paris

Tél. 01 46 06 08 86

Merci aux participants pour la diversité de leurs contributions et pour leur participation active à la réussite du débat.

Un merci particulier à Samia pour son accueil.

L'équipe d'Action Paris17

Résumé linéaire des débats

Première Partie : Le réseau de bénévoles de VIVACITÉS

Quelques repères sur le développement durable :

L'idée est née au début des années 70 : des experts se sont inquiétés du fait que la croissance économique avait un impact négatif sur l'environnement et qu'elle pouvait dans un futur proche rendre difficiles les conditions de vie sur la planète.

Pour se prémunir contre ce risque, les activités humaines doivent s'inscrire dans la durée. Le rapport Bruntland, du nom du premier ministre norvégien qui rapportait en 1987 le projet de la Commission mondiale pour l'environnement, définit le développement durable comme « *un développement durable qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Le programme de mise en œuvre du développement durable est décliné partout dans le monde, à l'échelle des villes et des collectivités locales dans l'Agenda 21. L'Agenda 21 a été signé par 173 chefs d'Etat et de gouvernement en 1992 lors du premier sommet de la Terre en 1992.

VIVACITÉS est un réseau d'intervenants et d'acteurs locaux, qui réfléchissent à l'évolution de la ville et aux actions d'amélioration et qui souhaitent diffuser des initiatives locales pour un développement urbain durable.

L'action phare de l'association est la *balade urbaine* animée par des architectes, des habitants « historiques », ou des poètes.

Exemple de balades urbaines

- Montreuil : une balade partagée. Découverte de ponts insolites, mise en commun des expériences des habitants du quartier.
Objectif : créer du lien entre les gens et découvrir son quartier.
- Travail avec EMAUS sur une charte de bon voisinage : comment faire pour mieux vivre ensemble, tri des déchets, aménagement d'un espace commun.

L'association s'appuie sur les trois piliers du développement durable :

- Solidarité avec les pays moins développés
- Diminution des rejets polluants
- Amélioration des conditions de vie

Né d'un mouvement spontané de bénévoles, le réseau de VIVACITÉS s'est professionnalisé depuis trois ans. L'association délivre des formations permettant l'accession professionnelle au secteur de l'éco-citoyenneté qui émerge.

Deuxième partie : Les actions durables de L'Interloque

Comment mettre en place des actions liées au développement durable ? Pour la première fois ce sont les individus qui sont acteurs du développement durable. L'association L'Interloque s'est concentrée sur cette particularité.

L'Interloque s'est d'abord attaquée au problème des déchets en organisant et en mettant sur pied des systèmes de collecte chez les commerçants.

- Le système de recyclage des palettes. Sur un coup de fil, L'Interloque passe chez le commerçant, récupère les palettes. Cela évite de les retrouver sur les trottoirs. Ces palettes sont réutilisées dans la fabrication artisanale d'objets de décoration d'intérieur que réalise L'Interloque dans son atelier. Les chutes sont revendues comme combustibles dans les cheminées.
- Le système de récupération des piles. Un bac est déposé chez les commerçants et les écoles pour récupérer les piles usagées. L'interloque récupère les piles et réunit ainsi les 800 kg de piles nécessaires pour constituer le lot minimal accepté par les déchetteries.

L'aspect social est considérable dans les quartiers périphériques. Ces actions de collecte, de ramassage et de recyclage se réalisent grâce à des personnes qui ont une « employabilité faible », ces actions sont un puissant outil de resocialisation.

L'association joue aussi un rôle d'aiguillon dans la mise en application de l'Agenda 21 pour les actions de développement durable signées par la France. L'Interloque lance une action qui devient habituelle, jusqu'à ce qu'elle soit reproduite par la collectivité elle-même. Exemple : les présentoirs à journaux gratuits.

Troisième partie : débat

Christelle de Crémiers – Pourquoi les actions durables et la réinsertion professionnelle sont-elles aussi liées ?

Giancarlo Pinna – Il faut remettre la personne en conditions de reprendre un rythme de travail au travers des activités artisanales ou de recyclage : une formation peut être nécessaire car les domaines sont nouveaux. Elle est dispensée par l'association. Cela peut se faire aussi au travers d'animations dans les centres de loisirs. Le but est d'être autosuffisant ce qui est un des principes du développement durable. Donc tout est lié : valorisation de l'individu et valorisation du territoire qu'il habite.

Patrick Neveu – La formation à l'éco-citoyenneté et de manière plus générale, au développement durable, est au centre des préoccupations. Cette formation devrait se dérouler déjà à l'école, mais là aussi il y a un problème de moyens. Les enseignants manquent de formation pour pouvoir transmettre à leur tour. C'est un des engagements de Vivacités : sensibiliser au développement durable en termes pédagogiques les enseignants ou toute personne souhaitant former à son tour. Par ailleurs, le secteur étant nouveau tout le monde, diplômé ou non, pourra y trouver son compte. Les entreprises, pour de multiples raisons, s'intéressent au sujet voire créent un département pour conduire des actions de développement durable et communiquer sur leur réalisation.

Un(e) participant(e) – Quel est le rapport de ces associations bénévoles avec les institutions et les réseaux de commerçants ?

L'Interloque – On a eu beaucoup de mal à rendre compréhensible le projet aux institutionnels. Le problème était de faire accepter à l'administration qu'il s'agissait d'un projet global. On est finalement parvenu à une convention municipale globale sur le XVIIIème pour les piles, les déchets, les cantines... Pour ce qui est des commerçants la démarche est encore incomplète. L'Interloque leur a proposé une convention de ramassage pour les palettes, les piles...Souvent l'accord est difficile car les commerçants ne cherchent pas à comprendre l'enjeu mais cela marche de mieux en mieux.

Un(e) participant(e) – Il existe des chantiers d'insertion dans les zones rurales qui permettent par l'environnement de les intégrer dans un emploi classique. Cela lui semble important en zone urbaine car ces tâches sont prises en charge par les services municipaux.

Vivacités - Peu d'exemples en Île-de-France, mais cela existe : Sèvres. Des chantiers d'insertion devraient pouvoir y être créés.

En Normandie ces chantiers sont nombreux. D'ici à la fin de l'année la Mairie de Paris devrait signer une convention.

Exemple : recyclage des cartouches d'encre mais une dame fait remarquer que cela existe dans le secteur marchand donc impossible à récupérer par une association. Il vaut mieux créer une société qui le fasse d'autant que c'est très rentable.

L'Interloque – L'insertion en France est bien cadrée, notamment pour les anciens usagers de drogue. Si l'on s'adresse à une entreprise pour une réinsertion, ça va rarement aboutir car le parcours de la personne rentre rarement dans le cadre préétabli par la convention de réinsertion. L'Interloque est une « entreprise de réinsertion » sans restriction.

Vivacité – la particularité de Vivacité est celle de permettre de croiser les regards : pour l’insertion, l’environnement, l’enseignement. Une coopération se crée fondée sur la confiance entre tous les acteurs.

Un(e) participant(e) – Certaines choses sont freinées au niveau institutionnel telles la production d’électricité pour protéger les services publics correspondants.

Un(e) participant(e) – L’avantage des associations c’est la créativité et la réactivité.

A propos d'Action Paris17

Action Paris17 est une association qui promeut depuis avril 2003 des actions de solidarité et d'amélioration du cadre de vie des habitants du nord-ouest parisien.

Nous souhaitons :

- Promouvoir les actions, notamment celles des associations oeuvrant sur le terrain, pour la solidarité et l'amélioration du cadre de vie ;
- Mettre en valeur les initiatives locales, associatives et bénévoles des habitants auprès des pouvoirs publics et des administrations ;
- Enfin, permettre à ceux qui travaillent dans un même quartier de se rencontrer et d'augmenter l'efficacité de leur action.

Chaque année, l'association se choisit un thème. L'année 2003 a été dédiée à l'accompagnement scolaire et aux activités d'éveil sous le titre « **Après la classe** ». En 2004, Action Paris17 a réalisé une série de réunions d'information « **Senior dans son quartier** » au sujet de l'autonomie, l'isolement, la perte de mémoire, les loisirs...

L'année 2005 est dédiée à nos quartiers, à leurs histoires et à leurs transformations.

Habitant ou professionnel du 17^e arrondissement, venez vous informer et partager vos attentes ! Soutenez Action Paris17 et rejoignez-nous !

Christelle de Crémiers
Présidente